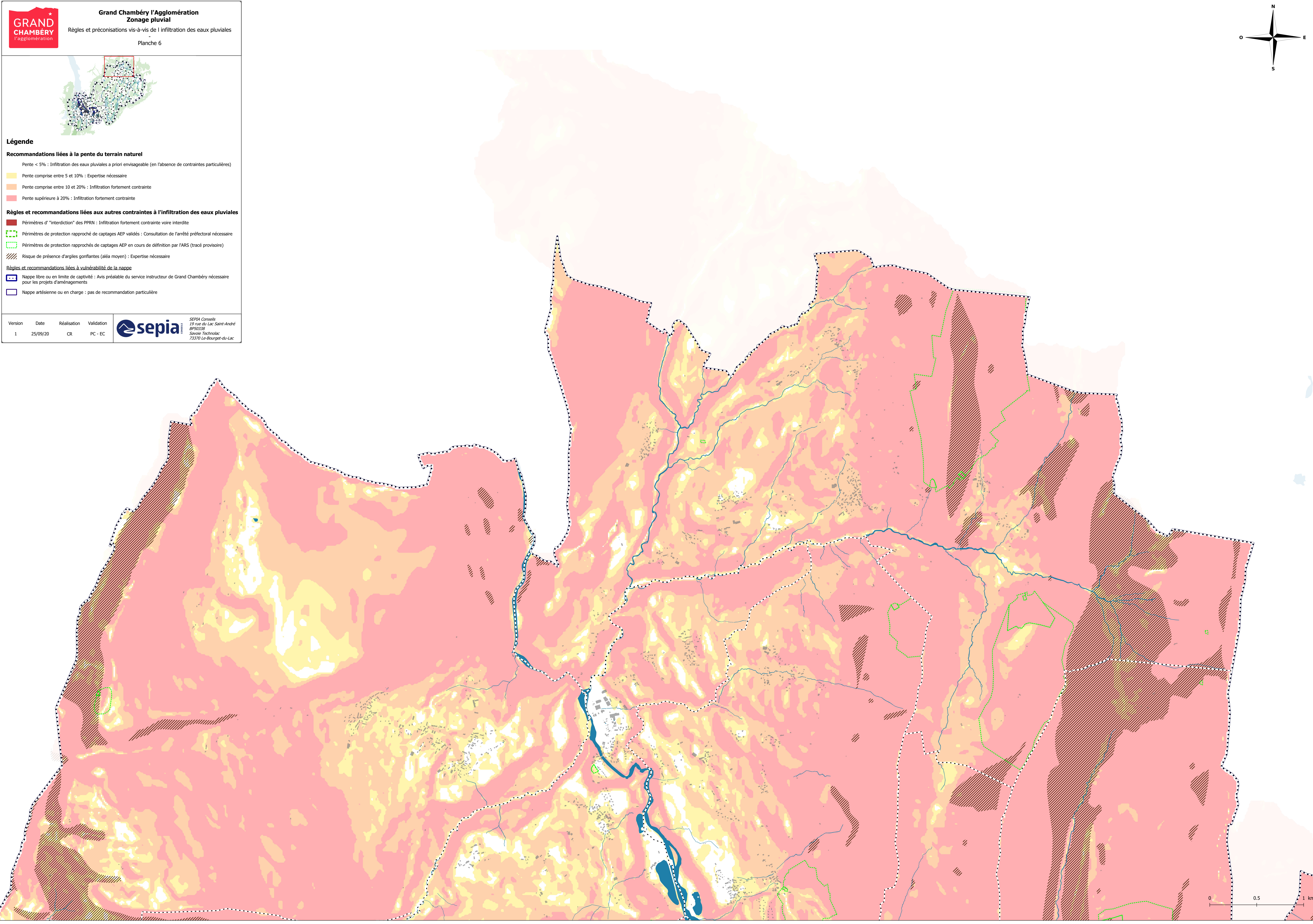




GRAND CHAMBERY

l'agglomération

Grand Chambéry l'Agglomération

Zonage pluvial

Règles et préconisations vis-à-vis de l'infiltration des eaux pluviales

Planche 6

Légende

Recommandations liées à la pente du terrain naturel

Pente < 5% : Infiltration des eaux pluviales a priori envisageable (en l'absence de contraintes particulières)

Pente comprise entre 5 et 10% : Expertise nécessaire

Pente comprise entre 10 et 20% : Infiltration fortement contrainte

Pente supérieure à 20% : Infiltration fortement contrainte

Règles et recommandations liées aux autres contraintes à l'infiltration des eaux pluviales

Périmètres d' "interdiction" des PPRN : Infiltration fortement contrainte voire interdite

Périmètres de protection rapproché de captages AEP validés : Consultation de l'arrêté préfectoral nécessaire

Périmètres de protection rapprochés de captages AEP en cours de définition par l'ARS (tracé provisoire)

Risque de présence d'argiles gonflantes (aléa moyen) : Expertise nécessaire

Règles et recommandations liées à la vulnérabilité de la nappe

Nappe libre ou en limite de captivité : Avis préalable du service instructeur de Grand Chambéry nécessaire pour les projets d'aménagements

Nappe artésienne ou en charge : pas de recommandation particulière

Version	Date	Réalisation	Validation
1	25/09/20	CR	PC - EC

SEPIA Conseils

19 rue du Lac Saint-André

BP50330

Savoie Technolac

73370 Le Bourget-du-Lac